

## **LILLE, 25 AU 29 JUIN 2007: AU CONGRES NATIONAL DE LA CGT-F.O. DES MILITANTS PRENNENT DATE !**

*«Le parti socialiste est l'expression politique de la classe ouvrière»  
J.b SEVERAC «Qu 'est-ce que le Parti Socialiste» (1936)*

Des raisons de santé m'ont interdit de participer au Congrès National de mon organisation syndicale. Je le regrette profondément.

Il est encore un peu tôt pour analyser, en détail, ce qui s'est passé à ce congrès et les manœuvres politiciennes auxquelles les militants réunis dans la cité de Martine Aubry ont dû faire face.

A première vue, il semble qu'un accord sans faille se soit scellé entre factions politiques qui poursuivent le rêve insensé de «reconstruire» une prétendue «social démocratie».

J'ai retrouvé dans mes archives une brochure de propagande de la S.F.I.O. de 1936 dans laquelle J.B. SEVERAC affirme, sans complexe, que *«le parti socialiste est l'expression politique de la classe ouvrière»*.

Il est vrai que, parallèlement, à l'époque, les staliniens se prétendaient, eux aussi, LE parti de la classe ouvrière.

En réalité, staliniens et S.F.I.O. et leurs idéologues, issus de la petite et grande bourgeoisie, méprisaient profondément la classe ouvrière, «consciente et organisée» dans ses syndicats. Pour s'en convaincre, il suffit de relire ce qu'écrivaient guesdistes et staliniens.

Mais revenons au Congrès de Lille. Jean-Claude Mailly a cru devoir se livrer, à la tribune à un numéro de clown. Outre que le métier de clown exige un certain talent qui, apparemment fait défaut à Jean-Claude, il n'est pas inutile de s'interroger sur la personnalité du camarade précisément, visé par cet exercice de mauvais goût.

Il s'agit d'un militant qui s'est vu, avec 27 de ses camarades, exclu d'une organisation politique pour crime de lèse-majesté. Bien évidemment, ce camarade est, aujourd'hui considéré par ses ex camarades comme un «hérétique».

On peut en déduire que le secrétaire général de la CGT-F.O. n'aime pas les hérétiques...c'est son droit ! Mais qu'il me permette de lui signifier, qu'en ce qui me concerne, je continue à préférer la compagnie des «hérétiques» à celle de «Torquemada»... avec ou sans Iorgnons!

Cela étant, le Congrès n'a pas cédé à la tentation totalitaire, il n'y a pas eu d'unanimité... même de façade!

Les positions confédérales ont été adoptées par 90% des mandats. On a échappé à cette «*unité du nombre*» à laquelle, comme l'écrivait Fernand Pelloutier *«nous préférons, nous anarchistes, l'unité d'aspiration mille fois plus puissante»*.

Compagnons et camarades: bravo, vous avez su, malgré les pressions de toutes sortes, demeurer fidèles aux principes.

L'avenir vous appartient!

**Alexandre HEBERT.**

# Michel VILLEREY (Yonne)

Salut et fraternité!

Salut et fraternité à vous, mes camarades, qui n'avez pas hésité à vous soustraire d'un quelconque plaisir épicurien: un apéro prolongé, un repas fraternel ou tout simplement un repos réparateur, pour participer à cette séance de nuit afin d'écouter et peut-être d'entendre les derniers intervenants.

Salut et fraternité de la part des deux syndicats de l'Yonne qui ont considéré devoir me mandater et me déléguer à ce 21ème Congrès confédéral: le syndicat FO du Conseil Général de l'Yonne et le Syndicat départemental de l'Action Sociale 89.

Dans la foulée - le mot est à la mode - salut et fraternité de l'Union départementale des retraités et pensionnés de l'Yonne dont je suis le secrétaire.

Mes chers camarades,

Après des mois et de semaines d'agitation électorale au cours de laquelle les salariés en ont entendu de toutes les couleurs, il est temps de reprendre ses esprits.

Sans complexe, les grands de ce monde, les décideurs, les planificateurs, les profiteurs, les politiques ont fixé l'objectif: reprendre à la classe ouvrière tout ce qu'elle a arraché par des décennies de lutte acharnée.

Le nouveau Président de la République a défini sa méthode, il veut accélérer le processus de la dite «modernisation» du pays, il veut aller «vite et fort» et entend bien embarquer, dans cette aventure, les syndicats ouvriers dans le cadre «d'un nouveau dialogue social» pour «un nouveau contrat social».

Car, c'est bien de cela dont il s'agit: associer les organisations syndicales à la définition, à la rédaction et à la mise en œuvre des réformes - il vaudrait mieux dire des contre-réformes - déjà en court d'application mais encore inachevées et celles à venir.

Que le CNPF réponde présent pour cette mission, il n'y a là rien de surprenant.

Que le leader de la CFDT, François Chérèque fasse des offres de service, c'est dans la nature des choses, la CFDT a, en la matière, un lourd passé. Souvenons-nous: 1995, signature par la CFDT du plan Juppé passé à la postérité sous le nom de «plan Juppé-Notat», en 2003, signature de la contre-réforme Fillon sur les retraites qui passera certainement à la postérité sous l'appellation «Fillon-Chérèque». On a les marques de noblesse qu'on peut!!!

Pour sauvegarder leurs garanties et leurs acquis, voire les reconquérir; les salariés ont besoin d'un syndicat fort, libre et indépendant, un syndicat qui refuse, avec fermeté, de s'intégrer dans la «nouvelle gouvernance» qu'elle soit nationale, européenne ou mondiale que les grands de ce monde, les décideurs, les planificateurs, les politiques tentent de nous imposer; un syndicat qui rejette, tout aussi fermement, le sournois concept de «syndicalisme rassemblé» par lequel nous serions associés avec des organisations dites syndicales qui nient depuis toujours la division du monde en classes antagoniques et qui restent prêtes à ressusciter la vieille mais toujours actuelle «association Capital-Travail».

Ce syndicat, permettant la résistance et la reconquête, existe: c'est notre Confédération, la CGT-Force ouvrière et ses syndicats, libres et indépendants, fidèles à la lutte des classes et à la Charte d'Amiens.

Arc-bouté sur nos revendications claires et fermes, sans géométrie variable, c'est ce cap qu'il faut maintenir, c'est cette orientation qu'il faut renforcer.

## **Qu'allons-nous faire dans cette galère?**

Cependant, force est de manifester notre inquiétude. Le 1er novembre, à Vienne a été créée une nouvelle internationale syndicale: la *Confédération Syndicale Internationale* (CSI)

Il s'agit, en fait, de la fusion de la *Confédération internationale des syndicats libres* (CISL) dont la Confédération CGT-FO était membre et de la *Confédération Mondiale du Travail* (CMT) regroupant les syndicats d'obédience chrétienne et dont la CFDT était membre.

Une première interrogation s'impose. Comment deux organisations d'origine, de principes et d'histoire si antagoniques peuvent-elles fusionner?

L'une, la CMT, ex-*Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens* (CISC) puise son origine dans l'encyclique *Rerum Novarum* publiée le 15 mai 1891 par le pape Léon XIII définissant la doctrine sociale de l'Eglise fondée sur le partage du «bien commun», sur l'association entre le capital et le travail et sur la collaboration de classes. Ce

syndicalisme là, dès son apparition dans les années 20, est considéré, par la CGT que nous continuons, comme un syndicalisme «jaune».

L'autre, la *Confédération internationale des syndicats libres*, la CISL, créée en 1949, à l'initiative de la toute jeune CGT-Force Ouvrière pour s'affranchir de la *Fédération syndicale Mondiale* devenue l'*Internationale stalinienne* sans pour autant se rallier au syndicalisme chrétien. Fondée sur la reconnaissance de la lutte des classes et les principes d'indépendance, de liberté et de laïcité énoncés par la Charte d'Amiens, la CISL a su rallier autour d'elle et dans ses rangs, toutes les organisations qui refusaient, tout à la fois, l'oppression stalinienne et la mitre papale.

Comment marier ainsi l'eau avec le feu? Qui, dans cette affaire, a mangé son chapeau?

La CMT aurait-elle rompu, par miracle, avec le syndicalisme de collaboration de classes? ou la CISL aurait-elle envoyé par-dessus bord, tous ses principes d'indépendance et de liberté?

On nous dit, que dans cette fusion, le rapport de force est favorable aux organisations issues de la CISL: 80% pour celle-ci contre 20% pour la CMT. Soit, mais rappelons-nous qu'une cuillerée de goudron suffit largement à gâcher un tonneau de Chablis!

Et d'ailleurs, la lecture de la déclaration de principes et des statuts de cette nouvelle confédération internationale en donne la mesure

Ainsi, il est dit que *«Elle, la nouvelle confédération, assume la tâche de combattre la pauvreté, la faim, l'exploitation, l'oppression et l'inégalité par le biais de l'action internationale que réclament les conditions de l'économie globalisée tout comme elle assume la tâche de lutter pour la gouvernance démocratique de cette économie».*

Qu'est-ce que *«cette gouvernance de cette économie»*? Quelle économie si ce n'est celle du capital ? En quoi le syndicalisme indépendant et libre a à voir avec *«la gouvernance de l'économie capitaliste»*? Plus loin, il est dit encore *«La Confédération estime universel le respect des droits des travailleuses et des travailleurs et juge l'accès au travail décent indispensable à un développement juste et durable».*

Qu'est-ce qu'un *«développement juste et durable»*? Faut-il y voir un lien avec *«l'ordre juste»* dont on nous a tant parlé ces derniers mois?

Et encore: *«La Confédération s'engage en outre à assurer un développement économique et social général et équitable pour les travailleuses et les travailleurs... ».*

Gouvernance... développement juste... et équitable... la sémantique, mes camarades, n'est pas neutre, les mots ont un sens! Qui, dans nos rangs, pourrait confondre l'équité avec l'égalité, la liberté avec la subsidiarité, la fraternité avec la charité.

Plus encore. Comment peut-on tenter de faire croire aux syndicalistes que nous sommes que dans cette société d'aujourd'hui d'exploitation et d'oppression, il y aurait la possibilité d'installer *«une gouvernance démocratique»*, *«un développement équitable...juste et durable»* en ouvrant la perspective de *«réformer»* les organismes internationaux tels que le FMI, la Banque Mondiale et l'Organisation Mondiale du Commerce?

Mes camarades,

Depuis toujours, depuis ses origines, le syndicalisme indépendant et libre a affirmé à juste raison que les intérêts du capital, c'est-à-dire des patrons, étaient contradictoires avec ceux des salariés, que ce qui fonde l'existence et la nature même du syndicalisme indépendant, c'est l'existence de deux classes dont les intérêts sont contraires et qui se heurtent dans ce que nous appelons depuis toujours *« la lutte des classes»*.

Que, c'est par et dans la lutte de classes, par le combat, que nos anciens ont arraché de nombreux acquis et garanties, qu'aujourd'hui, le capital veut nous reprendre en cherchant à entraîner les organisations syndicales indépendantes et libres dans *«cette gouvernance démocratique»*, *«ce développement équitable ...juste et durable»* qui, répétons-le, ressemble, à s'y méprendre, à l'alliance capital-travail, au corporatisme, à la charte du travail de Pétain et plus précisément à ce que prône la doctrine sociale de l'Eglise, le partage du bien commun.

Alors faut-il adhérer à cette nouvelle structure? Faut-il y accepter ce Bureau exécutif de 27 membres où François Chérèque représentera seul le syndicalisme français? Faut-il y accepter ce strapontin au Conseil général de 70 membres où Thibault siégera pour les indépendants et où notre camarade Mailly sera le suppléant de Chérèque!

### **La question est posée**

En effet, on nous demande, au travers d'une modification des statuts, et en particulier de l'article 3, d'entériner cette adhésion, cette fusion du point de vue formel, il s'agit, tout simplement, d'abandonner un L, c'est-à-dire autoriser que disparaissent, à l'échelle internationale comme c'est déjà le cas à l'échelle européenne, toutes références à la Lutte de classes, à la Liberté, à la Laïcité.

Dans cette affaire, ce ne sont pas les hommes et leur volonté qui sont en cause. Nous connaissons le combat mené par nos responsables pour tenter de faire évoluer les choses dans le bon sens quant à la déclaration de principes et les statuts de la CSI.

Ce combat, peut-être nécessaire, fut vain tout comme il fut vain, dernièrement, dans la bataille d'amendements lors du Congrès de la *Confédération Européenne des Syndicats* (CES).

Ce qui est en cause, ce ne sont pas les hommes, c'est le poids de l'institution elle-même et de ses liens, multiples et variés, avec les organismes internationaux chargés «d'harmoniser» la mondialisation.

### ***Alors faut-il s'acharner?***

Faut-il graver dans le marbre de nos statuts l'adhésion à la CSI au risque, à terme, de mettre en péril l'existence même de notre Confédération? Car cette fusion à l'échelle européenne et internationale appelle, quasi mécaniquement, une fusion à l'échelle nationale, c'est-à-dire une fusion avec la CFDT et la CGT dans le cadre du «syndicalisme rassemblé» proposé par l'actuelle CGT et mis en perspective par la CFDT?

Voilà pourquoi, afin de laisser ouvert l'avenir, je propose qu'il n'y ait, dans nos statuts, aucune référence à l'adhésion de la CGT-FO à la CSI tout comme il n'existe aucune référence de l'adhésion de la CGT-FO à la CES.

Cela laisse à notre Confédération toute la liberté d'intervention dans ces structures tout en gardant toute sa liberté de s'en séparer en fonction des évolutions.

C'est, de notre point de vue, donner son sens plein, à ce qu'affirme notre Confédération, dans son rapport d'activités, *défendre ses positions en gardant sa liberté de comportement, d'analyse et d'action*».

Que vive le syndicalisme ouvrier, libre, indépendant et déterminé!  
Que vive la CGT-Force Ouvrière! Je vous remercie.

-----

Auxerre, le 30 juin 2007,

### ***Les avantages de la dérision:***

J'ai considéré devoir faire, à la tribune du XXIème Congrès Confédéral de la CGT-FO, à Lille, la déclaration que vous pourrez lire en pièce jointe.

Dans ta réponse, mon cher Secrétaire Général, tu as utilisé, imitant ma voix et ma dégaine, la dérision. Tu t'en es pris à ces gaulois toujours résistants et à un certain Obélix «qui était tombé dans la marmite quand il était petit» J'avais demandé la parole pour répondre à ce manque d'élégance, mais, tout Obélix que je sois, la Présidente de séance ne m'a pas vu!

C'est vrai, mon cher Secrétaire Général, je suis tombé tout petit dans la marmite... de l'engagement militant, dès 1956 à 16 ans...et, depuis cette date, je n'ai pas cessé de militer tant sur le terrain syndical que citoyen. Et je pense que je vais poursuivre même si d'aucuns, à travers un procès ignoble, m'ont exclu, avec 27 de mes camarades, d'un courant que tu connais bien. Ceci étant dit - mais, peut-être, y a-t-il un rapport - revenons à l'essentiel.

Certes la dérision a bien des avantages: on peut se découvrir un nouveau talent, ce qui est une arme supplémentaire si, un jour, on a besoin de se recycler. Mais surtout, c'est le plus sûr moyen de ne pas répondre aux questions posées, aux interrogations et aux inquiétudes que provoquent l'adhésion de FO à la CSI. Car, mon cher Camarade, tu n'as répondu à rien:

- Quid de la «gouvernance démocratie de l'économie capitaliste»,
- Quid du «développement juste et durable»,
- Quid de «la perspective de réformer le FMI, la Banque Mondiale, l'OMC...»,
- Quid du fait que Chérèque soit le représentant du «Syndicalisme Français» dans les instances de la CSI,
- Quid du fait que tu seras son suppléant.

Ces réponses là, le Congrès les attend toujours. Les militants qui, eux, ont bien perçu les enjeux, vont, bien sûr, approfondir leur connaissance sur cette question et y réfléchir. La messe n'est pas dite!

Sans rancune. Salut et fraternité!

**VILLEREY Michel**

-----

## Jean-Manuel DELSAUX (Loire-Atlantique) (EXTRAITS)

(...) Venons-en à des questions d'ordre général:

Un vieux proverbe chinois dit: «*Si l'agresseur arrive à t'agresser, c'est que la Cité n'est pas assez forte, renforce la défense de la Cité!*». Oui, renforçons les défenses de la Cité Ouvrière! Mais pour ce faire: préservons notre Indépendance! Préparons les conditions de la résistance, des reconquêtes!

Préservons notre identité! Préservons notre liberté! Notre liberté mes camarades n'est pas un mot vide! Qu'elle est-elle? Pour moi, elle se décline de différentes manières...

Il y a, d'abord notre liberté d'esprit notre liberté de pensée!

Cette liberté, personne ne peut nous l'enlever...

Il y a ensuite notre liberté de parole! Le courage d'exprimer nos opinions! Cette liberté, nous pouvons tous la garder, la preuve à cette tribune, tous les délégués mandatés par leurs syndicats respectifs peuvent librement intervenir et exprimer leur point de vue.

Mais n'y a-t-il pas, ou pas eu, la tentation chez certains d'entre nous d'être prudents sur la manière d'exprimer leur point de vue, d'aborder certains thèmes de manière réservée? Tous ceux qui d'entre vous, d'entre nous, sont convaincus du danger que représente par exemple l'adhésion de notre confédération, la CGT-FO, à la confédération syndicale internationale vont-ils, ou l'ont-ils, exprimé à cette tribune?

Est-ce un hasard, mes camarades, si de «confédération internationale des syndicats libres», le congrès fondateur à Vienne ait fait le choix de baptiser cette nouvelle organisation internationale fusionnant avec la confédération mondiale du travail «confédération syndicale internationale» et donc d'abandonner dans son intitulé la référence au rassemblement à l'échelle internationale des «syndicats libres»?

Pour ma part et celle de notre syndicat, nous voulons affirmer clairement que nous considérons que cette adhésion remet en cause notre socle, celui de la Charte d'Amiens, et la reconnaissance de la lutte des classes à l'échelle internationale. En effet comment comprendre certaines formules figurant dans le préambule ou les statuts de la CSI... Des formules creuses ou tendancieuses telles que, je cite: «*la confédération... juge l'accès au travail décent comme indispensable à un développement juste et durable...*» ou: «*elle (la CSI) ...assume la tâche de lutter pour la gouvernance démocratique...*» ou encore: «*la confédération exprime son soutien indéfectible aux principes et au rôle des nations unies, et à sa légitimité et son autorité uniques (...), appelant le respect et l'adhésion de la communauté internationale toute entière...*».

Mes camarades, que recouvre la notion de «travail décent»? Que signifie l'expression «un développement juste et durable»?

La CSI ne s'assigne-t-elle pas l'objectif d'intégrer le mouvement syndical à la mondialisation et à la gouvernance démocratique? Le soutien indéfectible «aux Nations Unies»..., n'est ce pas, pour le mouvement syndical international, faire allégeance à la «communauté internationale» toute entière? Mais notre syndicat considère, de plus, que cette adhésion risque de compromettre la nécessaire aide au renforcement et au développement de syndicats indépendants des états, des partis, des églises, dans tous les pays du monde! Elle risque de compromettre la nécessaire aide au renforcement et au développement de syndicats indépendants pour reconquérir des droits ouvriers!

Des syndicats indépendants pour défendre et augmenter le coût du travail dans tous les pays de notre planète! Notre syndicat considère que cette adhésion entérine, grave dans le marbre, notre fusion avec des conceptions du syndicalisme étrangères à la nôtre!

Notre syndicat considère que cette adhésion tend à nous mettre sous la houlette de ceux qui, comme Mr Chérèque ou demain Mr Thibault, rêvent d'un syndicalisme rassemblé à la française, d'un «P.S.F», d'un nouveau paysage syndical français: ce qui représenterait inéluctablement une dérive vers le syndicat unique...

Mais il y a aussi un autre aspect de notre liberté, tout aussi important et déterminant: c'est notre liberté dans l'organisation! Le droit à notre liberté de comportement! Cette liberté ne peut être défendue que si

collectivement et individuellement nous avons l'ambition de la préserver!

OUI, il faut continuer à faire confiance dans la tradition de la démocratie ouvrière! La démocratie ouvrière, c'est ne pas taxer d'autonomistes ceux d'entre nous qui expriment des positions différentes. La démocratie ouvrière, c'est ne pas taxer d'anti-confédéraux ceux qui expriment des divergences avec des positions prises par notre direction confédérale ou par l'une ou l'autre des directions de nos fédérations. En un mot la démocratie ouvrière, c'est respecter ceux qui pensent différemment et l'expriment, sans que l'on cherche à leur porter préjudice dans leur syndicat, leur union départementale ou leur fédération. La démocratie ouvrière, c'est respecter le fédéralisme, c'est donc respecter la primauté de la souveraineté de chacun de nos syndicats sur toute autre conception!

Voilà les trois libertés à défendre: la liberté d'esprit! la liberté de parole! la liberté dans l'organisation syndicale! Mes camarades, oui, défendons ensemble la pérennité de ces trois libertés au sein de notre confédération! C'est la condition du maintien de notre indépendance!

Enfin, à mon sens, la question de notre intégration à la CSI ou à la CES est aussi et bien évidemment un enjeu de lutte de classes! C'est donc aussi un enjeu dans la définition de nos revendications ! Bruxelles, dans la droite ligne des directives européennes, adoptées à Barcelone en 2002, prétend exiger la poursuite dans tous les pays de la remise en cause des droits à la retraite et l'allongement de la durée de travail!

OUI, les gouvernements subsidiaires, comme le gouvernement français, vont prétendre imposer la poursuite de nouvelles mesures scandaleuses! Alors oui, il nous faut clairement dire: notre Congrès, certes, refuse tout nouvel allongement de la durée de cotisations au-delà de 40 ans, mais surtout et avant tout notre congrès se doit de confirmer son exigence du retour aux 37,5 ans pour tous, public et privé.

OUI, notre congrès se doit de confirmer son exigence du retour aux 37,5 ans pour tous, public et privé, avec pour le privé le retour au calcul sur les 10 meilleures années! Oui, notre Congrès se doit d'exiger la défense des régimes spéciaux! Oui, notre Congrès se doit d'exiger le maintien du calcul des pensions des fonctionnaires sur base de l'indice détenu les 6 derniers mois! Oui, notre Congrès se doit d'exiger l'abandon du système scandaleux de la décote.

C'est en étant offensif... C'est en refusant toute compromission avec d'autres organisations syndicales qui n'auront de cesse de tromper les travailleurs... C'est en étant clair sur nos revendications que les salariés continueront à nous faire confiance! C'est ainsi que demain, ensemble, avec eux, nous reprendrons le chemin de la reconquête des droits ouvriers!

Vive la CGT-FORCE OUVRIERE ! Vive notre Confédération LIBRE ET INDEPENDANTE!

-----

## **Marc HEBERT (Finistère)**

Chers Camarades,

Je vous adresse le salut fraternel des syndicats qui m'ont mandaté pour intervenir à ce congrès et celui de l'union départementale FO du Finistère.

Mes camarades, un remerciement à tous les camarades de l'UD du Nord qui font un travail admirable dans l'organisation de ce congrès.

Mes camarades, pour ma part, j'aurais aimé pouvoir approuver, sans restriction le rapport moral qui nous est présenté par notre camarade au nom du Bureau et de la CE Confédérale.

Je limiterai mon intervention aux trois points que je considère comme essentiels:

1- l'action de notre organisation qui a fait qu'aujourd'hui FO, la CGT-Force Ouvrière compte dans la classe ouvrière, c'est tout le travail des militants depuis des décennies, c'est bien sûr le rôle de Léon Jouhaux, Robert Bothereau et d'André Bergeron, mais c'est aussi celui de Marc Blondel, c'est 1995, c'est 2003, 2004, 2005 et naturellement celui du bureau confédéral.

Nos revendications ont été et doivent rester le moteur de notre action: une sécurité sociale égalitaire et solidaire, le maintien du régime de retraite par répartition, la retraite à taux plein à 37,5 annuités public-privé, le maintien des régimes spéciaux et de celui des fonctionnaires. Or, depuis le dernier congrès, le bureau confédéral s'est obstiné à occulter, de CCN en CCN, de congrès d'U.D. en congrès de fédérations, la référence à cette revendication de 37,5 annuités.

Je condamne cette volonté délibérée de trier les bonnes et les mauvaises revendications. Celles que l'on doit soutenir et celles que l'on doit abandonner. Je le condamne car cette dérive est grave et lourde de conséquences pour l'avenir même du syndicalisme libre, indépendant et confédéré. Je rappelle que le bureau confédéral n'est pas le comité directeur d'un parti. Nous avons terminé le congrès de Villepinte le poing levé en chantant: «*la sécu, elle est à nous, on s'est battu pour la gagner, on se battra pour la garder*» (bis). C'était le mandat aussi bien pour la sécu que pour les retraites.

Ce congrès doit rappeler cette exigence, ce n'est pas en suivant les consignes directes ou indirectes de ceux qui, là-haut, savent et nous guident, que nous développerons notre organisation mais en réaffirmant fermement, parfois brutalement nos revendications, nous sommes le socle sur lequel doit s'appuyer la confédération générale Force Ouvrière et toutes les organisations confédérées.

2- le deuxième point est dans le prolongement du premier: depuis quelques années, les centrales syndicales ne font plus rien toutes seules, que ce soit la CGT, la CFDT, la CFTC, la CGC, FO, voir la FSU et l'UNSA fonctionnent en intersyndicales quasi permanentes c'est-à-dire que toutes les luttes essentielles pour la classe ouvrière: sécu, retraites, la défense de la fonction publique, contre la loi de modernisation réduite au retrait du CPE, l'augmentation des salaires. Toutes ces luttes sont sur la base de la revendication minimale dictée par la CFDT, la CGT, et l'UNSA, syndicat créé par Monsieur Emmanuelli et soutenu par Monsieur Maire et son acolyte le sieur Grosset de Force Ouvrière.

Ainsi, sans remettre en cause l'honnêteté de Jean-Claude Mailly, notre secrétaire général, et bien qu'il s'en défende, nous sommes en cours d'intégration pour la fondation du syndicalisme rassemblé, c'est-à-dire du syndicat UNIQUE. Il est urgent, là aussi, de réagir, mes camarades, sinon avant longtemps, nous ne serons plus qu'une tendance de la «confédération syndicale française», je dis bien d'une tendance avec peut être pour invité d'honneur pour la CES Monsieur Chérèque et pour la CSI Monsieur Thibaut.

Et ceci m'amène directement au 3ème point: la C.E.S (*Confédération Européenne des Syndicats*) et la C.S.I (*Confédération Syndicale Internationale*). Ce troisième point est essentiel car c'est la clef de voûte de tout ce système de mise sous tutelle des organisations syndicales.

Fidèle à la Chartre d'Amiens qui affirme, entre autres, la reconnaissance de la lutte des classes, je ne pourrai pas, en l'état, voter le rapport moral.

Car personne ne peut nier que la CES et la CSI se réclament de la doctrine sociale de l'église qui oppose le «bien commun» à «l'intérêt particulier» dont parlait Léon JOUHAUX et Robert BOTHEREAU.

Rappelons-nous, mes camarades, qu'historiquement les organisations chrétiennes de salariés ont été créées pour combattre l'influence des syndicats que les travailleurs ont construits pour la défense de leurs «intérêts matériels et moraux».

Il est clair que, par exemple en France, la CFTC et la CFDT, derrière un vocabulaire mystificateur s'opposent clairement à la Chartre d'Amiens, c'est-à-dire à la résolution du congrès d'Amiens de 1906 que nous venons de fêter. Il en est naturellement de même pour l'internationale chrétienne, la CMT, qui vient de réussir une OPA sur la CISL, devenue CSI.

Rappelons tout de même, mes camarades, que le «corporatisme», c'est-à-dire le retour à l'ancien régime, a été expérimenté dans de nombreux pays, notamment Salazar au Portugal et Mussolini en Italie. L'on sait ce que cela a donné: l'instauration d'un régime autoritaire et liberticide fondé sur le parti et le syndicat uniques, ce qui, entre parenthèses, justifie notre refus du «syndicalisme rassemblé» que nous propose notamment sur un style new look, les néo-staliniens de la CGT.

Les institutions internationales, Union européenne, OMC, FMI etc... dont la CES et la CSI sont les produits, nous conduisent tout droit à l'instauration d'un régime autocratique et théocratique.

Telle est la triste réalité dont notamment les travailleurs européens font la douloureuse expérience.

Bien sûr qu'en France cette politique européiste de rigueur a été mise en place en 1982 par le

gouvernement Mauroy-Delors ne saurait, à mes yeux, dissimuler son caractère profondément réactionnaire.

Nous proclamons que «nous sommes un syndicat et non un parti» et bien, prouvons-le, sous peine de perdre la confiance des travailleurs, nous ne pouvons subordonner nos orientations et nos actions aux exigences des partis politiques, quels qu'ils soient et à la doctrine sociale de l'église. Ceci étant, bien entendu, mon propos n'a absolument pas pour objectif de créer une quelconque fracture au sein de notre confédération, vous êtes d'ailleurs, tenus par les mandats, que vous ont donné les bureaux syndicaux régulièrement réunis et qui vous ont mandaté, mes camarades, et aucun tribun ne saurait vous inviter à «bouffer le mandat».

Et bien sûr, j'insiste, je ne mets pas en cause l'honnêteté des camarades du bureau confédéral, ni d'ailleurs leur courage à défendre nos valeurs dans une situation politique, sociale et économique extrêmement difficile. Il s'agit, mes camarades, de divergences, certes graves, mais légitimes, et, j'insiste, conformes à la tradition syndicale ouvrière.

C'est la raison pour laquelle, je suggère que l'on disjoigne du rapport moral, les paragraphes justifiant notre adhésion à la CES et à la CSI. Ainsi, le congrès, souverain, pourra, dans le cadre des résolutions des commissions valider ou non cette adhésion, qui fera l'objet d'une discussion dans la modification des statuts.

L'adhésion à la CSI, qui, je l'affirme, n'a jamais fait l'objet d'un véritable débat au CCN, doit être exprimée «pour acte», c'est à dire séparée du rapport d'activité. Eh bien, au nom des 55 mandats que je représente avec mes camarades du Finistère, nous voterons ce rapport, sinon, mes camarades, nous voterons contre le rapport moral et d'activité.

Je vous remercie de votre attention, chers camarades.

-----

## **Yann PERROTTE (Manche)...**

Chers camarades,

En tant que secrétaire général de l'UD, je vous transmets le salut fraternel des syndicalistes confédérés, libres et indépendants de la Manche, et celui des syndicats qui m'ont mandaté.

Pour ce qui me concerne, j'annonce que, globalement je ne désapprouve pas l'activité confédérale du mandat écoulé c'est-à-dire celle du bureau confédéral, des fédérations, des unions départementales et des syndicats. Alors sans doute mes chers camarades, certains d'entre vous seront surpris de ma position, mais comme je ne suis candidat à rien, vous comprendrez qu'il n'y a aucune hypocrisie là-dessous. Oui, camarades, je suis convaincu que dans le «paysage syndical» la CGTFO est la seule à pouvoir rester une organisation libre et indépendante de la classe ouvrière. C'est d'ailleurs pourquoi je suis très attaché à ce que, malgré les multiples tentations et tentatives, la CGTFO reste une organisation de classe, libre, indépendante, confédérée, laïque et anticapitaliste, c'est-à-dire fidèle à la Charte d'Amiens.

Mais pour autant mon approbation globale ne signifie pas approbation totale. Si j'ai exprimé au dernier CCN le souhait que nous trouvions à ce congrès les moyens de la cohésion et de la cohérence, ce n'est pas pour que soit imposé un consensus interne. Un consensus ça ne se décrète pas ou alors il n'y a plus de liberté. Une organisation libre ne peut être faite que d'individus libres qui donnent leur avis, expriment leurs différences d'analyse voire leurs divergences. Au passage merci à Gérard Mazuir d'avoir rappelé dernièrement cette phrase de Jouhaux imprimée dans le n°1 de FO Hebdo: «*la vie est faite d'un continuel échange d'idées que Force Ouvrière suscitera*». J'ajoute que j'essaie pour ma part, comme le dit un vieux camarade nantais, de penser avec ma tête.

En 20 ans de militantisme FO, depuis le 1er mandat de DP, j'ai connu pas mal de choses, comme beaucoup d'entre vous: les tracts à la grille au petit matin, la tournée dans les ateliers, les AG du personnel, les grèves, le tribunal, les négociations à l'usine, au niveau de l'entreprise et du groupe, et la signature de bons accords, bref tout ce qui fait l'ordinaire du militant «sur le terrain». Et puis sans l'avoir cherché le moins du monde je me suis retrouvé un jour secrétaire d'UD et secrétaire fédéral. Mais cela



ne peut pas m'empêcher de dire la différence qu'il y a entre l'approbation globale et totale parce que je reste un militant libre.

Dire pour commencer qu'en 2004-2005 notre organisation aurait pu et aurait dû caractériser plus complètement, d'un point de vue syndical, le projet de traité constitutionnel. Je n'étais pas favorable pour ma part à une consigne de vote. Mais dans ce projet, il n'y avait pas que Bolkenstein et le pacte de stabilité à dénoncer, mais tout le caractère corporatiste, pro-capitaliste, anti-laïque et liberticide de ce projet.

Dire ensuite que oui je suis convaincu de la nécessité pour la classe ouvrière d'être organisée au plan international. Mais sans cacher à la classe ouvrière la dérive organisée vers l'intégration du syndicalisme aux rouages économiques et politiques du capitalisme mondialisé. Est-ce que le syndicalisme tel que nous le concevons a d'abord pour vocation de «*lutter pour une gouvernance démocratique de l'économie*», ou de lutter contre l'exploitation capitaliste?

Est-ce que fusionner avec le syndicalisme chrétien ce n'est pas faiblir devant la doctrine sociale de l'église catholique, celle-là même qui a inspiré les doctrines corporatistes? Est-ce que cette doctrine sociale n'est pas le fondement de la CFDT? Est-ce que nous considérerons, après la chute du stalinisme, que la CGT est désormais une organisation libre et indépendante? Bref, le dilemme existe, un congrès FO l'a bien posé il y a quelques temps: «*pouvons-nous accepter au plan international les formes de regroupement que nous refusons au plan national*»? Et que penser quand une fédération internationale à laquelle nous ne sommes pas étrangers prévoit de «*s'allier, le cas échéant au niveau national ou international avec des organisations politiques*»? Voilà pourquoi, très brièvement et en l'état actuel des choses, je ne suis pas favorable à l'adhésion de mon organisation à la CSI. Car ça ne peut être, à terme, que de nouveaux déboires pour la classe ouvrière.

Après le passé, l'avenir.

Chers camarades le gouvernement va nous en mettre plein la tête, c'est sûr. Mais le piège, camarades, consisterait à tomber dans l'anti-sarkozisme primaire. Je ne dis pas ça pour défendre Sarkozy, mais enfin il ne faut pas se tromper, ni tromper les travailleurs: l'adversaire, celui qui tire les ficelles de l'Union européenne, c'est le capitalisme. Et les gouvernements nationaux ne sont plus eux aussi que des marionnettes aux mains de l'Union européenne. Alors Sarkozy, Royal, Bayrou ou qui que ce soit pour la classe ouvrière c'est pareil camarades! Et si l'on n'est pas tous d'accord pour dire que la cause à combattre c'est le capitalisme, et bien mes chers camarades ça ne sert à rien de se gargariser avec la Charte d'Amiens et l'indépendance syndicale. Si on ne condamne pas, si on ne combat pas, c'est comme si nous avions déjà capitulé et nous ne pourrions plus qu'accompagner les mauvais coups! Ca voudrait dire que nous serions ramenés au rang de corps intermédiaire, et ce serait confondre autonomie et indépendance. Et là camarades, sur ce terrain de la collaboration, il y a déjà toutes les autres confédérations qui offrent aux dirigeants ce genre de service.

Alors pour finir, la question des retraites. Mes chers camarades, pour moi le progrès c'est quand les choses s'améliorent. Est-ce que l'allongement de la durée du travail et le recul de l'âge de la retraite sont un progrès? Poser la question c'est y répondre! Alors 37 ans et demi ou pas, on peut discuter. Mais que souhaitent nos adhérents? Que souhaitent les salariés, vous savez, pas ceux qui «s'éclatent» dans leur travail, ou dans leur fonction d'ailleurs, pas les «bobos» de gôche comme de droite, mais ceux qui triment, qui suent qui souffrent, qui subissent les outrages du temps, du travail et des patrons? Eh bien mes chers camarades, vous le savez comme moi: ils veulent partir au plus tard à 60 ans, et même avant quand c'est possible, avec un bon niveau de retraite.

Or camarades, pas besoin du COR pour faire le calcul: avec 40, 41 ou 42 années cotisées, des centaines de milliers de travailleurs seront privés de cette retraite à 60 ans.

Alors c'est vrai, on peut discuter. Des camarades, et je les comprends, sont des acharnés des 37 ans et demi. C'est vrai qu'abandonner ce symbole dans notre revendication, le reléguer au rang d'objectif lointain et de ce fait entériner les 40 annuités, ce serait finalement donner raison à la CFDT de Chérèque, et même à la CGT de Thibault. Je comprends que les camarades qui ont tant défendu partout cette revendication ne veuillent pas capituler. Nous n'avons aucune raison d'adapter notre revendication en fonction des rapports du COR dont par ailleurs on nous dit qu'on ne partage pas son diagnostic! Pas plus que nous ne devons les adapter aux prétendus critères de la négociation de 2008 dictées de fait par l'Union européenne. Ou alors je ne sais plus ce qu'est l'indépendance syndicale.

Oui, il faut être pragmatique. Mais entendons-nous sur le sens: être pragmatique ce n'est pas modi-

fier nos revendications en fonction de la réalité patronale. Etre pragmatique, c'est avoir le langage de la vérité, expliquer aux travailleurs qu'il y a du grain moude, mais que ce grain est dans le grenier capitaliste et que pour le moude il faut d'abord aller le chercher. Etre pragmatique, c'est admettre que nous sommes réformistes en attendant mieux et que ce n'est pas une fin en soi. Etre pragmatique pour un syndicaliste ce n'est pas, comme on le voit trop souvent, signer pour s'attirer les bonnes grâces, quelques fois sonnantes et trébuchantes, du ou des patrons, mais signer quand cela apporte un plus concret pour les travailleurs.

Mes camarades,

Je ne me fais pas de souci pour l'avenir: les travailleurs, sur le terrain, auront toujours à se défendre contre les exploiters capitalistes et ils le feront quelles que soient les conditions. Evidemment, si leurs délégués se laissent bercer ou berner, si leurs revendications sont muselées, si les patrons et les gouvernements, avec leurs complices, continuent de les exploiter comme ils le font, les travailleurs ne se laisseront pas faire. On a eu quelques exemples récemment, il y a toujours des effets boomerang quand les promesses ne sont pas tenues, quand la confiance est trahie.

Donc mes chers camarades, notre boulot c'est de faire en sorte que les travailleurs reconnaissent la CGT-FO comme leur organisation:

- celle qui défend leurs intérêts et seulement ceux-là,
- celle qui négocie quand c'est possible et qui fait grève quand c'est nécessaire,
- celle qui est fière de son histoire, de sa particularité et confiante dans son avenir,
- celle qui ne craint pas de se confronter aux autres sans pour autant s'y assembler,
- et celle qui est déterminée à améliorer définitivement le sort de la classe ouvrière.

Contre l'intégration du syndicalisme! Contre l'Europe du cléricisme et de la subsidiante! Vive l'indépendance syndicale! Vive la laïcité!

Vive la CGT-Force Ouvrière!

-----

«L'ANARCHO-SYNDICALISTE»

19, rue de l'Etang Bernard - 44400 Rezé

Abonnement pour 20 n°: 30 euros

Abonnement de soutien: 40 euros

Verser à : ASSOCIATION DES GROUPES FERNAND PELLOUTIER

CCP : 9998 28B Nantes; 19, rue de l'Etang Bernard - 44400 Rezé

Imprimerie spéciale de *L'Anarcho-Syndicaliste*

Directeur: Alexandre HEBERT

-----